



# La Gazette de Branches

Toute l'actualité de votre commune se trouve ici



Mairie  
2 route de Guerchy  
89113 Branches

N°4 – Février/Mars 2021



## TRAVAUX

Parallèlement à un entretien régulier des voies, quelques tâches plus précises et spécifiques ont été réalisées.

- ➔ Les panneaux intérieurs de la salle des fêtes ont été installés ; en effet, ces panneaux en bois s'enfonçaient et se désagrégeaient compte-tenu de l'humidité présente dans ce bâtiment. Un devis de remplacement avec des matériaux mieux adaptés avait été signé en 2019. Les travaux ont finalement été réalisés en août 2020, par la menuiserie Linard. Le choix du coloris a été modifié par rapport au devis.
- ➔ Remise en état des abords de l'aire de jeux. La clôture à rondins de bois avait été cassée. Le remplacement des rondins a été fait avec des bois de récupération de la commune.
- ➔ Elagage des arbres au-dessus du point d'apport volontaire, près de la salle des fêtes.
- ➔ Nettoyage très très régulier des fossés du CV7. En effet, il a été constaté un nombre malheureusement très croissant de dépôts sauvages le long du CV7 et dans la forêt communale.
- ➔ Salage important des voies communales.
- ➔ Débouchage des gouttières de l'école et changement de toutes les serrures des toilettes.

## PARTICIPATION CITOYENNE

La mise en place du dispositif a été ralentie du fait de la Covid19. En effet, la réunion publique ne peut avoir lieu. Aussi le Maire a sollicité le Major de la gendarmerie de Montholon afin de lancer le dispositif ; ce qui est prévu dans les prochains jours.

## TRAVAUX DE SECURISATION

Une étude des différents aménagements possibles dans notre village est en cours. A réception des dossiers, ils seront présentés aux conseillers municipaux puis la population sera invitée à donner son avis. Compte-tenu du contexte sanitaire, nous prévoyons une présentation des aménagements possibles à la salle des fêtes, sur une journée complète et sur inscription des administrés afin d'étaler le nombre de personnes présentes au même moment ainsi que les temps de nettoyage ...

## NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE DES ELUS

Suite au changement d'opérateur FREE notre offre, de téléphonie et d'internet, de 39,99 € TTC/mois comprend un numéro de téléphone mobile gratuit. Jusqu'à aujourd'hui, le forfait de téléphone des élus était réglé par un adjoint au Maire.

Il est donc décidé d'utiliser le numéro gratuit pour le téléphone de permanence des élus et pour vos commandes des traiteurs ambulants.

Merci de noter et d'enregistrer le nouveau numéro :

**06.71.43.12.92**



## SITE NATURA 2000

Une plaquette de présentation des landes et tourbières du Bois de la Biche a été élaborée par les services de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois. Vous découvrirez, ci-dessous, une partie de cette présentation du site NATURA 2000 d'exception situé sur notre commune. Ces plaquettes sont disponibles en Mairie.

### DES ENJEUX PATRIMONIAUX IDENTIFIÉS DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Depuis 1988, le nord est du site fait l'objet d'un Arrêté de Protection de Biotope (APB) sur une surface de 47 hectares. Celui-ci interdit ou réglemente certaines activités dans un périmètre donné afin de protéger les espèces remarquables identifiées : *Rossolis à feuilles rondes*, *Pyrole à feuilles rondes*, *Piment royal*, seule station connue en Bourgogne, *Lézard vert*... Cet APB est intégré dans les enjeux du document d'objectif du site Natura2000.

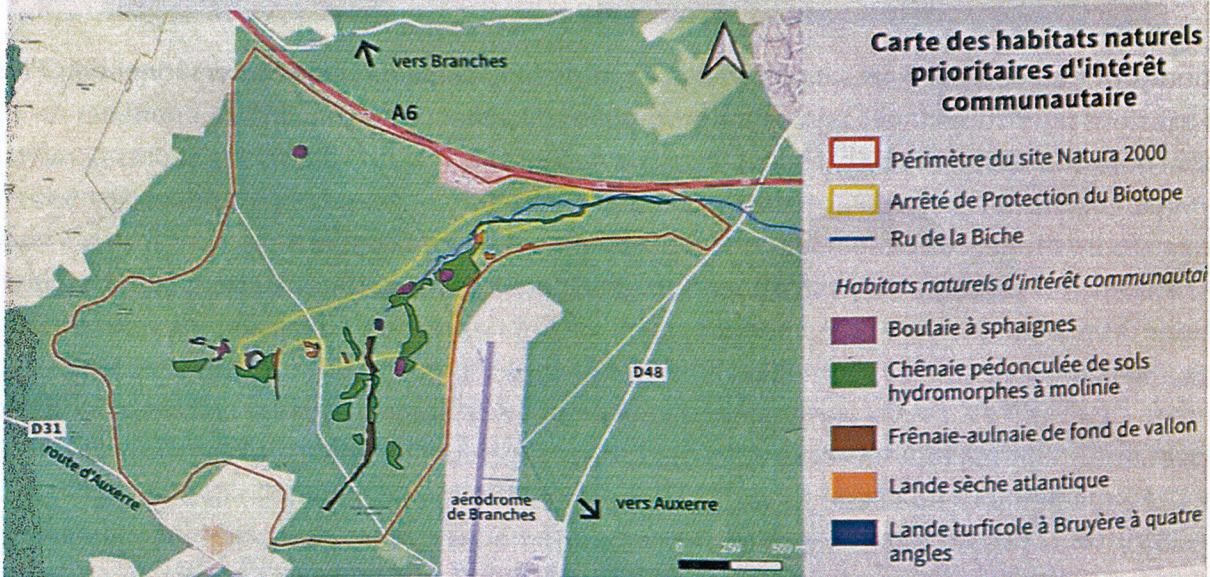


1. Piment royal (*Myrica gale*), protection régionale, extrêmement rare  
2. Lézard vert (*Lacerta viridis*), espèce déterminante

### DES HABITATS NATURELS REMARQUABLES



**Un habitat naturel** est un milieu naturel ou semi-naturel, aux caractéristiques biogéographiques et géologiques particulières et uniques, dans lequel vivent des espèces animales et végétales typiques.  
**Un habitat est d'intérêt communautaire** lorsqu'il possède un enjeu fort à l'échelle de l'Union Européenne (danger de disparition, aire de répartition réduite, remarquable).







La fin de l'année est souvent synonyme de bilan un peu partout dans les entreprises, les associations et autres. Il en est de même pour les pompiers qui, traditionnellement, livrent ce bilan à l'occasion des prises de parole lors de la cérémonie de Sainte Barbe, patronne et protectrice de notre corporation.

Le contexte ainsi que les restrictions sanitaires ont bouleversé le quotidien de chacune et chacun d'entre vous et le nôtre également. Nous n'avons pas pu organiser cette cérémonie et vous rencontrer pour faire le point sur nos activités de l'année. Il me semble pourtant normal que les habitants de Branches, par soucis de transparence, puissent avoir une vue sur notre engagement à leur service.

Durant l'année 2020, le CPI a reçu 91 demandes d'interventions contre 87 en 2019 soit une légère augmentation malgré un net recul de l'activité opérationnelle durant le confinement du printemps. Ces interventions se décomposent ainsi : 62% de secours à personnes, 7% d'accidents de circulation, 13% d'incendie et 18% d'opération diverses (dégagement de voie publique, animal blessé ou en danger, inondation...). On constate une légère baisse des demandes de secours à personnes dû à une nouvelle organisation départementale qui permet de mieux répartir la charge de ces demandes avec les sociétés d'ambulances privées pour les secours à domicile.

Les incendies, quant à eux, sont en légère augmentation même si notre secteur opérationnel n'a pas connu, cette année, de feux de chaumes ou de cultures à répétition comme cela a été le cas dans certains endroits du département. Le chiffre des opérations diverses est stable et les communes n'ont pas subi les caprices de la météo (orages et pluies violentes, forts coups de vent...) contrairement à certains secteurs du département. Concernant la répartition des interventions, voici sa décomposition : Guerchy 23%, Laduz 14%, Neuilly 20%, Villemer 17%, Branches 22% et hors secteur (communes limitrophes ou autres à la demande du SDIS) 4%.



Ces interventions ont eu lieu pour 48% d'entre-elles en journée la semaine quand le personnel du CPI est au travail mais elles ont pu être assumées grâce au dévouement de chacune et chacun des pompiers du CPI qui répond présent pour vous servir même s'il doit quitter son emploi et ensuite récupérer les heures non effectuées chez l'employeur. Chacune et chacun d'entre nous prend son engagement volontaire à cœur et cela nous permet d'apporter une réponse rapide aux demandes de secours pour prendre en charge les malades, blessés ou autres sinistres dans l'attente des secours du service départemental dont les délais d'interventions sont bien plus longs. Ces interventions représentent un volume horaire global de 476 heures soit l'équivalent de plus de 3 mois de travail à temps plein dans un emploi traditionnel et ne tiennent pas compte des interventions pour destructions de nids d'insectes. Ce chiffre est assez conséquent quand on sait que chaque pompier volontaire du CPI occupe déjà un emploi et que, comme tout un chacun, il a des loisirs et surtout une famille. Il faut savoir qu'en plus des interventions, chaque pompier du CPI doit suivre 40 heures de formation de maintien des acquis (manœuvres, révision de secourisme...) par an. Ajouté à cela, certains d'entre nous suivent des formations supplémentaires pour acquérir de nouvelles compétences. Ainsi en 2020 ce sont 180 heures globales de formations qui ont été suivies par vos pompiers en plus des 40 heures individuelles annuelles obligatoires pour encore mieux vous servir.



Cette année encore le CPI n'a pas compté son temps et son énergie pour apporter l'aide et le soutien nécessaires aux habitantes et habitants de Valravillon et de Branches. Et même si je sais que c'est avec plaisir et abnégation que le personnel du CPI répond à chaque demande quel que soit l'heure du jour ou de la nuit, je tiens, ici, à leur renouveler mes remerciements sincères pour leur engagement et leur disponibilité.

Je souhaite également remercier leurs familles qui vivent au rythme de notre engagement et qui sacrifient sur leurs besoins et leurs plannings personnels au bénéfice du plus grand nombre. Je souhaite également profiter de ces quelques lignes pour renouveler mes remerciements et ma gratitude aux personnes qui nous apportent leur aide sur le terrain opérationnel (mise à disposition d'engins agricoles...), aux municipalités de Valravillon et de Branches pour leur confiance et leur soutien, aux partenaires publicitaires pour nos calendriers, et plus globalement à toutes celles et ceux qui nous suivent, nous soutiennent et nous apportent quotidiennement des marques de sympathie.

Enfin, cette année très particulière qui vient de s'écouler s'est finie un peu en demie teinte puisque nous n'avons pas pu venir à votre rencontre lors de la distribution des calendriers. Pour autant vous avez su faire preuve de compréhension et de générosité à notre égard en vous déplaçant dans les différents points de distribution mis en place avec l'aide des Mairies et du Garage Coutant. Cet élan de solidarité nous touche énormément. Soyez-en toutes et tous grandement remerciés. Notre équipe dynamique et les familles des pompiers sont un ensemble soudé qui évolue et grandit grâce à tous vos petits gestes, vos paroles et vos sourires à notre égard.

Vous êtes notre meilleure motivation. Je vous en remercie chaleureusement et je souhaite à chacune et chacun des habitants de Branches une très belle année 2021.

**Adjudant-chef Laëtitia FAVROT Chef de Corps du CPI Valravillon**



## **CAMPAGNE DE VACCINATION COVID19**

Liste des centres de vaccination les plus proches de notre commune :

**Prise de rendez-vous par téléphone, en ligne sur [sante.fr](https://sante.fr) ou Doctolib**

**Auxerre** : Centre de vaccination de l'Auxerrois 2 boulevard de Verdun 89000  
AUXERRE **03.86.48.65.88**

**Toucy** : Centre de vaccination de la Halle aux grains 7 rue Paul Defrance 89130  
TOUCY **03.86.44.21.59**

**Prise de rendez-vous par téléphone, en ligne sur [sante.fr](https://sante.fr) ou Keldoc**

**Joigny** : Les champs blancs 10 Avenue d'Amélia 89300 JOIGNY **08.00.72.50.89**





## Naissances

20/04/2020 : Ava RAVISE FOURNIER

28/04/2020 : Stéphane BAILLS-SCRIBAN

03/10/2020 : Gabin THIRIOT

29/10/2020 : Agathe BASSOT

26/01/2021 : Noam GAGNE

Nous souhaitons la bienvenue à ces petits branchois et petites branchoises et félicitons les parents.



## Mariage

05/09/2020 : Mélinda BARNABE et Jérémy JEAN

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.



## Décès

16/05/2020 : Jacques LINARD

09/07/2020 : Daniel PERROT

28/07/2020 : Suzanne PEILLIER

31/07/2020 : Claude DEGOIS

08/12/2020 : Alain DOUCET

Nous présentons nos très sincères condoléances aux familles.

## PHOTO A IDENTIFIER

Nous avons été sollicités par une personne effectuant des recherches généalogiques. Elle souhaite connaître les personnes présentes sur la photographie ci-dessous.

Nous attendons vos retours en Mairie.





## Liste des plats des traiteurs ambulants pour Mars/Avril 2021

Sur la place de l'église (Plat à 8€)

**SARL DESMOUSTIER-BRETON** Commandez au **06.71.43.12.92** (SMS accepté)

### Vendredi 05 Mars 2021

*Jambon au Chablis/Pâtes fraîches*

*Fin des commandes le mercredi 03 mars à 18H00*

### Vendredi 09 Avril 2021

*Parmentier de canard/Salade verte*

*Fin des commandes le mercredi 07 avril à 18H00*

**L'ENVOL** Commandez au **06.71.43.12.92** (SMS accepté)

### Vendredi 19 Mars 2021

*Filet mignon sauce champignons/Petits légumes*

*Fin des commandes le mercredi 17 mars à 18H00*

### Vendredi 23 Avril 2021

*Poulet basquaise/Riz*

*Fin des commandes le mercredi 21 avril à 18H00*

**O'BISTROT MOBILE** Commandez au **06.22.26.27.96** (SMS accepté)

### Vendredi 26 Février 2021

*Bœuf carottes/pâtes artisanale*

*Fin des commandes le mercredi 24 février à 16H00*

### Vendredi 12 Mars 2021

*Sauté de porc aux Pruneaux/Riz*

*Fin des commandes le mercredi 10 mars à 16H00*

### Vendredi 30 Avril 2021

*Filet de Cabillaud rôti à l'huile d'olive au basilic/Grenaille rôtie au curcuma*

*Fin des commandes le mercredi 28 avril à 16H00*





## NUMÉROS UTILES

- Mairie de Branches : 03-86-73-79-33
- Communauté de l'Auxerrois : 03-86-72-20-60
- Gendarmerie de Montholon : 03-86-63-40-17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- SOS Médecin 24H/24 : 3624

## HORAIRES DÉCHÈTERIE DE BRANCHES

*Hiver : du 01/11 au 31/03*

| Lundi | Mardi                  | Mercredi | Jeudi                  | Vendredi | Samedi                 |
|-------|------------------------|----------|------------------------|----------|------------------------|
| FERMÉ | 10h - 12h<br>14h - 17h | FERMÉ    | 10h - 12h<br>14h - 17h | FERMÉ    | 10h - 12h<br>14h - 17h |

*Merci de respecter les gestes barrières pour la santé de tous.*

*Le port du masque est OBLIGATOIRE*

## TRAVAUX – BRICOLAGE – JARDINAGE

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**
- Les samedis de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
- Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h** et de **16h à 18h**

(Extrait de l'arrêté préfectoral de 21 décembre 2006 relatif à la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage).